

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

Identification : NEBEF SI – GRD OE

Version : 2.8

Résumé / Avertissement

Ce document décrit les modalités d’accès au système d’information des Gestionnaires de Réseau de Distribution et les formats et contenus des fichiers échangés entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement nécessaires à la mise en œuvre de NEBEF.

Document(s) associé(s) et annexe(s) :
Règles NEBEF en vigueur

Version	Date d’application	Nature de la modification	Annule et remplace
2.1	01/03/2016	Revue des libellés et formats, harmonisation MA/NEBEF	2.0
2.2	01/11/2017	Retraits à l’initiative du GRD, modification des unités des capacités d’effacement et des courbes de charge, ajout de l’information sur le modèle corrigé dans le fichier de périmètre	2.1
2.3	01/03/2018	Modification des capacités de sites en masse	2.2
2.4	01/06/2018	Demande d’homologation et d’agrément	2.3
2.5	01/11/2018	Modification des demandes d’homologation et d’agrément	2.4
2.6	30/09/2021	Ajout des échanges liés à l’expérimentation sous-mesure	2.5
2.7	02/03/2023	<ol style="list-style-type: none">Suppression des demandes d’homologation et d’agrément effective au 1^{er} juillet 2022Renvoi des délais des échanges aux règles en vigueurNouveaux pas de courbe de charge dans le cadre de l’évolution réglementaire du pas de règlement des écarts à 15’	2.6

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

2.8	01/10/2024	Modification de l’unité de la capacité de l’entité dans le fichier de périmètre validé, revue des renvois aux règles, précisions sur le compte-rendu de la demande de rattachement, corrections diverses, mise en forme et mise à jour de la charte graphique	2.7
-----	------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

SOMMAIRE

1 – Définitions.....	5
2 – Objet du document.....	5
3 – Modalités d’échange avec les GRD.....	5
3.1. Dispositions générales.....	5
3.2. Dispositions pour l’expérimentation sur la sous-mesure.....	5
3.3. Identification des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution.....	6
3.4. Délais des échanges.....	6
4 – Eléments généraux sur les fichiers d’échange.....	6
4.1. Eléments généraux sur la structure des fichiers échangés avec les GRD.....	6
4.2. Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers.....	7
5 – Demandes des Opérateurs d’Effacement aux GRD.....	8
5.1. Demandes de rattachement de Sites.....	8
5.2. Demandes de modification des capacités de Sites.....	11
5.3. Demandes de retrait de Sites.....	12
6 – Données mises à disposition des Opérateurs d’Effacement par les GRD.....	14
6.1. Périmètre d’Effacement Validé.....	14
6.2. Retraits à l’initiative du GRD.....	17
6.3. Compte-rendu de demande de rattachement.....	19
6.4. Compte-rendu de demande de modification des capacités de Sites.....	22
6.5. Compte-rendu de demande de retrait.....	23
6.6. Courbes de charge réalisées des Sites.....	25
7 – Données transmises par les Opérateurs d’Effacement aux GRD dans le cadre de l’expérimentation sur la sous-mesure pour le télérelevé.....	30

7.1. Courbes de Charge réalisées par Site participant à l’expérimentation sur la sous-mesure pour le télérelevé.....	30
7.2. Prévisions de consommation par Site participant à l’expérimentation sur la sous-mesure pour le télérelevé.....	34
Annexes.....	37
Annexe 1 : Description des canaux d’échange par GRD.....	37
Annexe 2 : Applicabilité des nouvelles granularités dans le contexte de l’évolution réglementaire du pas de règlement des écarts par GRD.....	38

1 — Définitions

Les mots ou groupes de mots utilisés dans le présent document ayant leur première lettre en majuscule ont la signification qui leur est donnée dans les sections des Règles NEBEF en vigueur.

2 — Objet du document

Ce document décrit les modalités d'accès au système d'information des Gestionnaires de Réseau de Distribution, les formats et contenus des fichiers échangés entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d'Effacement, conformément aux Règles NEBEF en vigueur.

3 — Modalités d'échange avec les GRD

3.1. Dispositions générales

Les modalités techniques retenues pour les échanges sont :

- le téléversement/téléchargement de fichiers de données via un portail web du GRD lorsque celui-ci est mis à disposition des acteurs ;
- l'attachement de fichiers de données à des courriels lorsque le GRD ne dispose pas de portail web ou en cas d'indisponibilité de ce dernier ;
- les courriels pour les notifications des GRD à destination des Opérateurs d'Effacement.

Les adresses mail utilisées par les Opérateurs d'Effacement pour recevoir les courriels sont désignées et gérées par les Opérateurs d'Effacement.

Lorsque le niveau de confidentialité des échanges le requiert, les fichiers en pièce jointe des courriels sont chiffrés.

Les modalités détaillées sont propres à chaque GRD qui peut les décrire en annexe.

3.2. Dispositions pour l'expérimentation sur la sous-mesure

Au début de l'expérimentation sur la sous-mesure pour le télérelevé, les modalités d'échange proposées par Enedis pour les Sites raccordés à son réseau qualifiés pour participer à cette expérimentation sont l'attachement de fichiers à des courriels transmis à l'adresse ddin-sousmesure-oe@enedis.fr.

Avec en objet du courriel :

- [Nom OE]_Prévisions de conso sous mesure_[date de début de semaine S au format JJMMAAAA] :
pour les prévisions de consommation hebdomadaires à la maille sous-mesure
Exemple : XXXX_ Prévision de conso sous mesure_08102021
- [Nom OE]_Réalisé de consommation sous mesure_[Date de début du mois M concerné au format JJMMAAAA]
pour les consommations réalisées du mois M à la maille sous-mesure
Exemple : XXXX_ Réalisé de conso sous mesure_01102021

Chaque GRD précisera, lorsqu'elles seront définies, les modalités d'échange qui leur sont spécifiques pour les Sites raccordés à leur réseau respectif.

3.3. Identification des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution

Lorsque la référence d'un Site de Soutirage utilisée par les Gestionnaires de Réseau n'est pas connue de l'Opérateur d'Effacement, les Gestionnaires de Réseau mettent à disposition de l'Opérateur d'Effacement, qui en fait la demande, les moyens lui permettant d'obtenir la référence utilisée.

Pour les Sites raccordés à son réseau, Enedis met à disposition des fonctionnalités d'identification de site via son portail SIKAPA.

3.4. Délais des échanges

3.4.1. Délais de prise en compte des demandes liées au périmètre

Toute demande liée au Périmètre de l'Opérateur d'Effacement, visant à l'ajout, au retrait, ou à la modification des caractéristiques d'un Site d'une EDE prend effet le 1er jour du Mois M+1 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue par le GRD dans les délais précisés dans les Règles NEBEF en vigueur.

Seules les évolutions relatives à l'ajout, au retrait, ou à la modification de Sites par rapport au Périmètre d'Effacement validé doivent faire l'objet d'une demande : il n'est pas nécessaire de redéclarer le périmètre déjà validé.

3.4.2. Délais de mise à disposition des données GRD

Les délais de mise à disposition des données GRD décrites dans le présent guide sont ceux décrits dans les Règles NEBEF en vigueur.

4 — Éléments généraux sur les fichiers d'échange

Ce chapitre décrit les éléments communs à l'ensemble des fichiers échangés entre GRD et OE.

4.1. Éléments généraux sur la structure des fichiers échangés avec les GRD

Tous les fichiers échangés sont des fichiers textes :

- Chaque ligne est un ensemble de champs séparés par un séparateur ;
- Le séparateur des champs est le caractère point-virgule (";") ;
- Les séparateurs en fin de ligne sont non significatifs ;
- Le séparateur décimal pour les valeurs numériques est la virgule (",").

Pour chacun des fichiers, sont donnés les éléments suivants :

- une description : objet de l'échange de données ;
- le format du fichier transmis :

- Le nom du fichier est construit à partir d'un ensemble de champs séparés deux à deux par le caractère underscore ("_").
 - Le contenu de chaque ligne est indiqué.
- un exemple de fichier.

4.2. Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers

Une date est dite sous la forme "AAAAMMJJ" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2024) ;
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- JJ représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31.

Un mois est dit sous la forme « AAAAMM » lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2024) ;
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12.

Une heure est dite sous la forme "hhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- hh représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- mm représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- ss représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une horodate (c'est-à-dire une date et une heure) est dite sous la forme "AAAAMMJJhhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2024) ;
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12 ;
- JJ représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31 ;
- hh représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23 ;
- mm représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59 ;
- ss représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Le code EIC (Energy Identification Code) est un identifiant utilisé pour les échanges électroniques entre les acteurs du marché de l'électricité.

Ces codes sont publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E. RTE publie les codes locaux des acteurs sur son portail internet.

Un nom d'acteur est une chaîne d'au plus 62 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- tiret (-) ;
- chiffres (0-9).

Une courbe de charge est associée à un indicateur nommé TYPE_CDC (type de courbe de charge au sens des règles relatives au dispositif de Responsable d’Equilibre). Les valeurs possibles sont :

- TELERELEVE ;
- ESTIME.

Un code site peut désigner l’identifiant d’un Point De Livraison (PDL), l’identifiant d’un Contrat d’Accès au Réseau de Distribution (CARD) ou l’identifiant d’un Point Référentiel Mesure (PRM). Il s’agit d’un code composé de caractères alphanumériques, interne au GRD identifiant ce Site de manière unique. Dans le cas d’Enedis, le PRM est l’identifiant des Sites.

Dans le cadre de l’expérimentation sur la sous-mesure, le code site représente l’identifiant du Site qui a choisi et obtenu la qualification pour participer à l’expérimentation sur la sous-mesure. Les Courbes de Charge identifiées ne représentent alors qu’une partie des charges du Site.

Un code EDE est une chaîne de 10 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- chiffres (0-9).

Un code EDA se compose d’au plus 8 caractères parmi :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- chiffres (0-9).

5 — Demandes des Opérateurs d’Effacement aux GRD

5.1. Demandes de rattachement de Sites

5.1.1. Description

Chaque Opérateur d’Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseau de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution qu’il souhaite ajouter à son Périmètre d’Effacement.

Seules les évolutions relatives à l’ajout de Sites par rapport au Périmètre d’Effacement validé du mois M doivent faire l’objet d’une demande : il n’est pas nécessaire de redéclarer le périmètre déjà validé.

5.1.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" RSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC

4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable sera déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

RSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.1.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L’heure de création du fichier	Une heure sous la forme "hhmmss"

5.1.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l’Opérateur d’Effacement	Un code EIC
2	Le code EIC du GRD	Un code EIC

5.1.5. Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE »

5.1.6. Ligne n°4 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
----	-------	--------

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	Le code EIC de l'OE (CODE_EIC_OE)	Un code EIC
3	Le type de l'EDE (TYPE_ENTITE)	« TR » (Télérelevée) ou « PR » (Profilée), en majuscules
4	Le code EIC du GRD de raccordement du Site (CODE_EIC_GRD)	Un code EIC
5	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
6	La Capacité d'Effacement Maximale du Site (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
7	La Capacité d'Effacement Minimale du Site (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
8	La date de contractualisation du Site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
9	L'Entité d'Ajustement dans le cas où le Site participe également au MA (ENTITE_APPARTENANCE_MA)	Un code EDA (valeur facultative)
10	Date d'installation du dispositif de mesure de l'Opérateur d'Effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date sous la forme « AAAAMMJJ » Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée pour lesquels l'origine de la mesure n'est pas le GRD, sinon Vide
11	Objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« COMPTAGE » ou « VOIES EFFACABLES », en majuscules Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée, sinon Vide

Remarque :

Dans le cas particulier des Sites de Soutirage appartenant à une EDE Profilée, la Capacité d'Effacement Maximale est approximée par la Puissance Souscrite du Site de Soutirage concerné et la Capacité d'Effacement Minimale est considérée comme nulle.

5.1.7. Exemple de fichier

Fichier « RSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

```
20141209;142954;
87654321D5678Y45;17X100A100A0001A;
CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_A
CCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE;
```

EDEPSOL784;87654321D5678Y45;PR;17X100A100A0001A;30002410471214;50;50;20150112;;20140812;VOIES EFFACABLES;

5.2. Demandes de modification des capacités de Sites

5.2.1. Description

Chaque Opérateur d’Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseau de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution et appartenant à son Périmètre d’Effacement, pour lesquels il souhaite modifier les valeurs des capacités d’effacement déclarées auparavant.

5.2.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" MSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable sera déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

MSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.2.3. Ligne n°1 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW) »

5.2.4. Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
3	La Capacité d'Effacement Maximale du Site (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
4	La Capacité d'Effacement Minimale du Site (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.

Remarque :

Dans le cas particulier des Sites de Soutirage appartenant à une EDE Profilée, la Capacité d'Effacement Maximale est approximée par la Puissance Souscrite du Site de Soutirage concerné et la Capacité d'Effacement Minimale est considérée comme nulle.

5.2.5. Exemple de fichier

Fichier « MSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);
EDEPSOL784;30002410471214;50;50;

5.3. Demandes de retrait de Sites

5.3.1. Description

Chaque Opérateur d'Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseau de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution qu'il souhaite retirer de son Périmètre d'Effacement.

5.3.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" SSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (l'OE)	Un code EIC

4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable sera déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

SSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.3.3. Ligne n°1 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE »

5.3.4. Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l’EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	L’identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d’Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site

5.3.5. Exemple de fichier

Fichier « SSED_OE_201304_00999921TRTR8Y45_17X100A100A0001A_20141209161403.csv»

```
CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;
EDEPTST001;30002410471214;
EDEPTST001;30002410471215;
EDEPTST002;30002410471216;
EDEPTST004;30002410471217;
EDEPTST002;30002410471218;
```

6 — Données mises à disposition des Opérateurs d’Effacement par les GRD

6.1. Périmètre d’Effacement Validé

6.1.1. Description

Chaque Mois Civil M, le Gestionnaire de Réseau de Distribution met à disposition de chaque Opérateur d’Effacement l’ensemble des références des Sites de Soutirage rattachés à son périmètre NEBEF pour le mois M+1.

6.1.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" EXPORT-PERIMETRE " (en majuscules)
2	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (l’OE)	Un code EIC
3	Le nom du mécanisme	« NEBEF », en majuscules
4	Le mois de validité du périmètre	Un mois sous la forme « AAAAMM »
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

EXPORT-PERIMETRE-[OPERATEUR D’EFFACEMENT]-NEBEF-[Période Export]-[Horodate de création].csv

6.1.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Acteur mécanisme	« ACTEUR MECANISME », en majuscules
2	Nom de l’acteur de mécanisme	Un nom d’acteur

6.1.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Mécanisme	« MECANISME », en majuscules

2	Nom du mécanisme	« NEBEF », en majuscules
---	------------------	--------------------------

6.1.5. Ligne n°3 du fichier

N°	Champ	Format
1	Période	« PERIODE », en majuscules
2	Date de la période. Il s’agit du mois de validité du périmètre.	Un mois sous la forme « AAAAMM »

6.1.6. Ligne n°4 du fichier

N°	Champ	Format
1	Périmètre exporté le	« PERIMETRE EXPORTE LE », en majuscules
2	Date d’export du périmètre	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"

6.1.7. Ligne n°5 du fichier

N°	Champ	Format
1	Nombre d’entités dans le périmètre	« NB ENTITES DANS LE PERIMETRE », en majuscules
2	Nombre d’entités dans le périmètre	Nombre entier positif

6.1.8. Ligne n°6 du fichier

Saut de ligne

6.1.9. Ligne n°7 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;TYPE_ENTITE;DATE_CREATION_ENTITE;DATE_MODIFICATION_ENTITE;CAPA_MAX_ENTITE_(KW);REFERENCE_GRD_SITE; DATE_RATTACHEMENT_SITE;TYPE_SITE;OBJET_DE_LA_MESURE;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;DATE_ACCORD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);CATEGORIE_EFFACEMENT;ORIGINE_MESURE;MULTI_OE;AUTRE_DATE_ACCORD;MODELE »

6.1.10. Ligne n°8 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d'Effacement

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	Le type de l'EDE (TYPE_ENTITE)	« TR » (Télérelevée) ou « PR » (Profilée), en majuscules
3	La date de création de l'entité dans le système (DATE_CREATION_ENTITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
4	La date de dernière modification de l'entité dans le système (DATE_MODIFICATION_ENTITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
5	La Capacité Maximale de l'entité (CAPA_MAX_ENTITE_(KW))	En kW (nombre entier positif)
6	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
7	La date de rattachement du Site au Périmètre d'Effacement (DATE_RATTACHEMENT_SITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
8	Le type de Site (TYPE_SITE)	« SOUTIRAGE », en majuscules
9	L'objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« COMPTAGE » ou « VOIES EFFACABLES », en majuscules Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée, sinon Vide
10	La date d'installation du dispositif de mesure de l'Opérateur d'Effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date sous la forme « AAAAMMJJ » Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée pour lesquels l'origine de la mesure n'est pas le GRD, sinon Vide
11	La date de contractualisation du Site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
12	La Capacité d'Effacement Maximale du Site (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
13	La Capacité d'Effacement Minimale du Site (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
14	La catégorie d'effacement (CATEGORIE_EFFACEMENT)	« SUP_36 » ou « INF_36 », en majuscules
15	L'origine de la mesure (ORIGINE_MESURE)	« GRD » ou « OE », en majuscules
16	L'appartenance éventuelle de ce Site à un autre Périmètre d'Effacement (MULTI_OE)	« OUI » ou « NON », en majuscules

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

17	Les dates de contractualisation du Site avec les autres OE (AUTRE_DATE_ACCORD)	Des dates sous la forme « AAAAMMJJ » séparées par « »
18	Le modèle de versement au fournisseur utilisé pour le site (MODELE)	« Corrigé » si le modèle de versement pour le site est le modèle corrigé. Vide sinon.

6.1.11. Exemple de fichier

Fichier « EXPORT-PERIMETRE-ACTEUR-NEBEF-201503-20150205090330.csv »

ACTEUR MECANISME;ACTEUR;
MECANISME;NEBEF;
PERIODE;201503;
PERIMETRE EXPORTE LE;20150205090311;
NB ENTITES DANS LE PERIMETRE;1;

CODE_EDE;TYPE_ENTITE;DATE_CREATION_ENTITE;DATE_MODIFICATION_ENTITE;CAPA_MAX_ENTITE_(KW);REFERENCE_GRD_SITE;DATE_RATTACHEMENT_SITE;TYPE_SITE;OBJET_DE_LA_MESURE;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;DATE_ACCORD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);CATEGORIE_EFFACEMENT;ORIGINE_MESURE;MULTI_OE;AUTRE_DATE_ACCORD;MODELE
EDEPCAP001;PR;20150205;20150205;36;30002410252404;20150301;SOUTIRAGE;;;20150205;36,0;INF_36;GRD;NON;;Corrigé;

6.2. Retraits à l’initiative du GRD

6.2.1. Description

Chaque Mois Civil M, le Gestionnaire de Réseau de Distribution met à disposition de chaque Opérateur d’Effacement l’ensemble des références des Sites de Soutirage qui ont été retirés, à l’initiative du GRD, de son périmètre NEBEF à partir du mois M+1.

6.2.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" SSEN_GRD_ " (en majuscules)
2	Le mois à partir duquel les sites sont retirés du périmètre de l’acteur	Un mois sous la forme « AAAAMM »
3	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (le GRD)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (l’OE)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

SSEN_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l’OE]_[Horodate de création].csv

6.2.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Acteur mécanisme	« ACTEUR MECANISME », en majuscules
2	Nom de l’acteur de mécanisme	Un nom d’acteur

6.2.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Mécanisme	« MECANISME », en majuscules
2	Nom du mécanisme	« NEBEF », en majuscules

6.2.5. Ligne n°3 du fichier

N°	Champ	Format
1	Période	« PERIODE », en majuscules
2	Date de la période. Il s’agit du mois à partir duquel les sites sont retirés du périmètre de l’acteur.	Un mois sous la forme « AAAAMM »

6.2.6. Ligne n°4 du fichier

N°	Champ	Format
1	Fichier exporté le	« FICHIER EXPORTE LE », en majuscules
2	Date d’export du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"

6.2.7. Ligne n°5 du fichier

Saut de ligne

6.2.8. Ligne n°6 du fichier

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« REFERENCE_GRD_SITE;RESULTAT_TRAITEMENT;MOTIF;CODE_EDE »

6.2.9. Ligne n°7 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	L’identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d’Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
2	Le résultat du traitement effectué au Site par rapport au périmètre de l’acteur (RESULTAT_TRAITEMENT)	« RETRAIT »
3	Le motif du retrait (MOTIF)	Chaîne de caractères indiquant le motif du retrait
4	Le code de l’EDE à laquelle était rattaché le Site (CODE_EDE)	Un code EDE

6.2.10. Exemple de fichier

Fichier « SSEN_GRD_201706_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_201705231541.csv»

ACTEUR MECANISME;ACTEUR;
MECANISME;NEBEF;
PERIODE;201503;
FICHIER EXPORTE LE;20150205090311;

REFERENCE_GRD_SITE;RESULTAT_TRAITEMENT;MECANISME;CODE_EDE;
5154413000000;RETRAIT;Le site n’est plus actif (Contrat résilié);CODEEDEX;

6.3. Compte-rendu de demande de rattachement

6.3.1. Description

Suite à une demande de rattachement de Sites à un périmètre NEBEF, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d’Effacement un compte-rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque Site de la demande (VALIDEE si la demande est prise en compte ou REFUSEE si la demande n’est pas conforme), et, le cas échéant, le motif de refus.

Des contrôles complémentaires sont effectués par les GRD pour l’élaboration des fichiers de Périmètre d’Effacement Validé et de Retraits à l’initiative du GRD et peuvent mettre en retrait des Sites dont la demande a été VALIDEE dans le compte-rendu de la demande de rattachement.

6.3.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_RSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l’acteur à l’origine de la demande (l’OE)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire de la demande (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier de demande	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable est déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_RSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.3.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier de demande	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L’heure de création du fichier de demande	Une heure sous la forme "hhmmss"

6.3.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l’Opérateur d’Effacement	Un code EIC
2	Le code EIC du GRD	Un code EIC

6.3.5. Ligne n°3 du fichier

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS »

6.3.6. Ligne n°4 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	Le code EIC de l'OE (CODE_EIC_OE)	Un code EIC
3	Le type de l'EDE (TYPE_ENTITE)	« TR » (Télérelevée) ou « PR » (Profilée), en majuscules
4	Le code EIC du GRD de raccordement du Site (CODE_EIC_GRD)	Un code EIC
5	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
6	La Capacité d'Effacement Maximale du Site (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
7	La Capacité d'Effacement Minimale du Site (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
8	La date de contractualisation du Site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
9	L'Entité d'Ajustement dans le cas où le Site participe également au MA (ENTITE_APPARTENANCE_MA)	Un code EDA (valeur facultative)
10	Date d'installation du dispositif de mesure de l'Opérateur d'Effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date sous la forme « AAAAMMJJ » Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée pour lesquels l'origine de la mesure n'est pas le GRD, sinon Vide
11	Objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« COMPTAGE » ou « VOIES EFFACABLES », en majuscules Uniquement pour les Sites d'une EDE Profilée, sinon Vide

12	Le statut du Site au regard de sa demande de rattachement (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
13	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation de la demande (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

6.3.7. Exemple de fichier

Fichier « CR_RSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

```
20141209;142954;
87654321D5678Y45;17X100A100A0001A;
CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_A
CCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS;
EDEPSOL784;87654321D5678Y45;PR;17X100A100A0001A;30002410471214;;;20150112;;20140812;VOIES EFFACABLES;VALIDEE;;
```

6.4. Compte-rendu de demande de modification des capacités de Sites

6.4.1. Description

A l’issue d’une demande de modification des capacités de Sites, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d’Effacement un compte-rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque site de la demande (VALIDEE si la modification a été réalisée, REFUSEE si la demande n’est pas conforme) et, le cas échéant, le motif de refus.

6.4.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_MSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l’acteur à l’origine de la demande (l’OE)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire de la demande (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier de demande	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable est déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_MSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.4.3. Ligne n°1 du fichier

Cette ligne contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS »

6.4.4. Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
3	La Capacité d'Effacement Maximale du Site (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
4	La Capacité d'Effacement Minimale du Site (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés.
5	Le statut du Site au regard de sa demande de modification (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
6	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation de la demande (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

6.4.5. Exemple de fichier

Fichier « CR_MSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS;
EDEXXX;300000000000001;1;0;VALIDEE;;

6.5. Compte-rendu de demande de retrait

6.5.1. Description

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

A l’issue d’une demande de retrait de Sites à un périmètre NEBEF, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d’Effacement un compte-rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque Site de la demande (VALIDEE si le Site est retiré, REFUSEE si la demande n’est pas conforme) et, le cas échéant, le motif de refus.

6.5.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_SSED_OE_" (en majuscules)
2	Le mois de validité souhaité*	Un mois sous la forme "AAAAMM"
3	Le code EIC de l’acteur à l’origine de la demande (l’OE)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire de la demande (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier de demande	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

*A noter : Le mois de validité applicable est déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_SSED_OE_ [Mois de validité]_ [Code EIC de l’OE]_ [Code EIC du GRD]_ [Horodate de création].csv

6.5.3. Ligne n°1 du fichier

Cette ligne contient, afin d’améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS »

6.5.4. Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l’EDE (CODE_EDE)	Un code EDE

2	L'identifiant unique du Site (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code du Site est le PRM.	Un code site
3	Le statut du Site au regard de sa demande de retrait (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
4	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation de la demande (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

6.5.5. Exemple de fichier

Fichier « CR_SSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS;
EDEPTST001;30002410471214;REFUSEE;Le site saisi ne fait pas partie de l'entité saisie.

6.6. Courbes de charge réalisées des Sites

6.6.1. Description

Les Courbes de Charge des Sites Télérelevés et Profilés disposant d'une installation de mesure permettant d'établir une Courbe de Charge, et pour lesquels le Gestionnaire de Réseau de Distribution accepte de transmettre les Courbes de Charge à titre gratuit sont mises à disposition de l'Opérateur d'Effacement concerné par le GRD au Réseau duquel sont raccordés les Sites.

Les données pour la semaine S correspondent à la période comprise entre le samedi 00h00 et le vendredi 24h00. Elles sont établies à la maille de chaque Site.

L'unité des Courbes de Charge est le kilowatt.

Si une valeur n'est pas disponible pour un ou plusieurs pas, l'emplacement pour les valeurs est présent dans le fichier et laissé vide.

Conformément aux Dispositions Générales (§3), la technique retenue pour les échanges est :

- le téléchargement de fichiers de données via un portail web du GRD lorsque celui-ci est mis à disposition des acteurs ou ;
- l'attachement de fichiers de données à des courriels lorsque le GRD ne dispose pas de portail web ou en cas d'indisponibilité de ce dernier. Dans ce cas, l'objet et le corps du courriel sont précisés ci-dessous :

Objet du courriel

L'objet du courriel sera : NEBEF [CREFF_GRD] – AAAAMM [Courbe de Charge]

Corps du courriel

Dans le corps du courriel, le GRD indiquera :

N°	Information	Format
1	Le nom de l’Opérateur d’Effacement	Un nom d’acteur
2	Le code EIC de l’Opérateur d’Effacement	Un code EIC
3	La période de validité du périmètre	Un mois sous la forme "AAAAMM"
4	Le fichier de courbe de charge des Sites (en pièce jointe sécurisée)	CREFF_GRD_SITES_[Date 1 ^{er} jour semaine]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l’OE]_[Horodate de création]_[Date 1 ^{er} jour mois].csv

6.6.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	« CREFF_GRD_SITES_ » (en majuscules)
2	La date de la 1 ^{re} journée de la semaine, c’est-à-dire le samedi	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
3	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (le GRD)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (l’OE)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	La date du premier jour du mois sur lequel porte la publication	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
7	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

CREFF_GRD_SITES_[Date 1^{er} jour semaine]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l’OE]_[Horodate de création]_[Date 1^{er} jour mois].csv

6.6.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
----	-------	--------

1	La date de création du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L’heure de création du fichier	Une heure sous la forme "hhmmss"

6.6.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (le GRD)	Un code EIC
2	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (l’OE)	Un code EIC
3	La date de la 1 ^{re} journée de la semaine, c’est-à-dire le samedi	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"

6.6.5. Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

a) ISP 30 : Fichier contenant exclusivement du pas 10 minutes

« CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;DATE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150 »

b) ISP 15 : Fichier contenant plusieurs pas de temps

« CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;DATE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;VAL151;VAL152;VAL153;VAL154;VAL155;VAL156;VAL157;VAL158;VAL159;VAL160;VAL161;VAL162;VAL163;VAL164;VAL165;VAL166;VAL167;VAL168;VAL169;VAL170;VAL171;VAL172;VAL173;VAL174;VAL175;VAL176;VAL177;VAL178;VAL179;VAL180;VAL181;VAL182;VAL183;VAL184;VAL185;VAL186;VAL187;VAL188;VAL189;VAL190;VAL191;VAL192;VAL193;VAL194;VAL195;VAL196;VAL197;VAL198;VAL199;VAL200;VAL201;VAL202;VAL203;VAL204;VAL205;VAL206;VAL207;VAL208;VAL209;VAL210;VAL211;VAL212;VAL213;VAL214;VAL215;VAL216;VAL217;VAL218;VAL219;VAL220;VAL221;VAL222;VAL223;VAL224;VAL225;VAL226;VAL227;VAL228;VAL229;VAL230;VAL231;VAL232;VAL233;VAL234;VAL235;VAL236;VAL237;VAL238;VAL239;VAL240;VAL241;VAL242;VAL243;VAL244;VAL245;VAL246;VAL247;VAL248;VAL249;VAL250 »

NEBEF SI – Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d’Effacement

L156;VAL157;VAL158;VAL159;VAL160;VAL161;VAL162;VAL163;VAL164;VAL165;VAL166;VAL167;VAL168;VAL169;VAL170;VAL171;VAL172;VAL173;VAL174;VAL175;VAL176;VAL177;VAL178;VAL179;VAL180;VAL181;VAL182;VAL183;VAL184;VAL185;VAL186;VAL187;VAL188;VAL189;VAL190;VAL191;VAL192;VAL193;VAL194;VAL195;VAL196;VAL197;VAL198;VAL199;VAL200;VAL201;VAL202;VAL203;VAL204;VAL205;VAL206;VAL207;VAL208;VAL209;VAL210;VAL211;VAL212;VAL213;VAL214;VAL215;VAL216;VAL217;VAL218;VAL219;VAL220;VAL221;VAL222;VAL223;VAL224;VAL225;VAL226;VAL227;VAL228;VAL229;VAL230;VAL231;VAL232;VAL233;VAL234;VAL235;VAL236;VAL237;VAL238;VAL239;VAL240;VAL241;VAL242;VAL243;VAL244;VAL245;VAL246;VAL247;VAL248;VAL249;VAL250;VAL251;VAL252;VAL253;VAL254;VAL255;VAL256;VAL257;VAL258;VAL259;VAL260;VAL261;VAL262;VAL263;VAL264;VAL265;VAL266;VAL267;VAL268;VAL269;VAL270;VAL271;VAL272;VAL273;VAL274;VAL275;VAL276;VAL277;VAL278;VAL279;VAL280;VAL281;VAL282;VAL283;VAL284;VAL285;VAL286;VAL287;VAL288;VAL289;VAL290;VAL291;VAL292;VAL293;VAL294;VAL295;VAL296;VAL297;VAL298;VAL299;VAL300 »

6.6.6. Ligne n°4 à avant-dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site pour une journée et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	Le code externe du Site (CODE_EXT_SITE)	Concaténation entre le type de l'identifiant (« PDL », « PRM » ou « CARD ») et la référence du site Dans le cas d'Enedis, le type « PRM » est utilisé pour tous les sites.
3	La date de réalisation de la Courbe de Charge (DATE)	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
4	Le nombre de points de la Courbe de Charge (NB_PTS_CHRONIQUE)	Pour un pas 10 min, ce nombre vaut toujours 144 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 138 (pour la journée de passage à l'heure d'été) ou 150 (pour la journée de passage à l'heure d'hiver) Pour un pas 5 min, ce nombre vaut toujours 288 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 276 (pour la journée de passage à l'heure d'été) ou 300 (pour la journée de passage à l'heure d'hiver) Pour un pas 15 min, ce nombre vaut toujours 96 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 92 (pour la journée de passage à l'heure d'été) ou 100 (pour la journée de passage à l'heure d'hiver). Voir annexes pour dates d'applicabilité des pas.
5	La puissance moyenne réalisée pour le 1 ^{er} pas de temps de la journée (VAL1)	La puissance est exprimée en kW. Elle comporte au maximum trois décimales. Le séparateur décimal est la virgule. La valeur est positive ou nulle.
6...304	La puissance moyenne réalisée pour le nième point de la journée (VAL2... VAL(NB_PTS_CHRONIQUE))	La règle est la même que pour le 1 ^{er} point de la journée (VAL1). Aucune valeur ne doit être indiquée pour les points n° i (VALi) lorsque i > NB_PTS_CHRONIQUE.

Un fichier contient des Courbes de Charge maille sous-mesure par Site de Soutirage raccordé au RPD et participant à l’expérimentation sous-mesure pour le télérelevé pour un jour de mesure et pour un unique GRD. Les données envoyées couvrent une période d’une semaine, et sont fournies au pas de temps en vigueur selon la date d’application. Une semaine commence toujours le samedi matin à 00h00 et se termine le vendredi soir suivant à 23h50 ou 23H45 selon le pas de temps en vigueur (heure française).

Si une valeur n’est pas disponible pour un ou plusieurs pas (exemple : panne du dispositif de mesure), l’emplacement pour les valeurs doit être présent dans le fichier et laissé vide.

7.1.2. Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	« NEBEF_CRS_OE_ » (en majuscules)
2	La date de la mesure	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
3	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC
4	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (le GRD)	Un code EIC
5	La date et l’heure de création du fichier	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJhhmmss"
6	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

NEBEF_CRS_OE_[Date de mesure]_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

7.1.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L’heure de création du fichier	Une heure sous la forme "hhmmss"

7.1.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC

2	La date de réalisation de la Courbe de Charge	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
---	-----------------------------------------------	-----------------------------------

7.1.5. Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

a) Pas 10 minutes

"CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;CODE_EIC_GRD;TYPE_CPT;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;"

b) Pas 15 minutes

"CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;CODE_EIC_GRD;TYPE_CPT;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;"

7.1.6. Ligne n°4 à avant-dernière

Chaque ligne du fichier correspond à un Site et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un code EDE
2	Le code externe du Site (CODE_EXT_SITE)	Concaténation entre le type de l'identifiant (« PDL », « PRM » ou « CARD ») et la référence du site Dans le cas d'Enedis, le type « PRM » est utilisé pour tous les sites.
3	Le code EIC du GRD de raccordement du Site (CODE_EIC_GRD)	Un code EIC
4	Le type de comptage du Site (TYPE_CPT)	« CD » (Site de Soutirage au modèle corrigé), « D » (Site de Soutirage au modèle contractuel ou régulé)

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	« PREV_OE_ » (en majuscules)
2	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC
3	Le code EIC de l’acteur destinataire du fichier (le GRD)	Un code EIC
4	La date et l’heure de réception limite du fichier par le GRD, le lundi de la semaine S+1 à 16h30	Une horodate sous la forme "AAAAMMJJ_1630"
5	L’extension du fichier	".csv" (en minuscules)

La forme générale du nom du fichier est :

PREV_OE_[Code EIC de l’OE]_[Code EIC du GRD]_[Date limite de réception]_1630.csv

7.2.3. Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L’heure de création du fichier	Une heure sous la forme "hhmmss"

7.2.4. Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l’acteur qui a créé le fichier (l’OE)	Un code EIC
2	La date de la première chronique de prévision présente dans le fichier. S’il s’agit d’une première prévision pour la semaine, cette date correspond à un lundi.	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
3	La date limite de réception du fichier par le GRD, le lundi de la semaine S+1	Une date sous la forme "AAAAMMJJ"
4	L’heure limite de réception du fichier par le GRD	« 1630 » (16h30)

7.2.5. Ligne n°3 à avant-dernière

Annexe 2 : Applicabilité des nouvelles granularités dans le contexte de l’évolution réglementaire du pas de règlement des écarts par GRD

GRD	Sites BT ≤ 36 kVA Nouvelle valeur de 15' applicable pour toute publication relative à une semaine postérieure ou égale à la date indiquée et toute republication postérieure ou égale à cette date	Sites HTA et BT > 36 kVA Nouvelle valeur de 5' applicable pour toute publication relative à une semaine postérieure ou égale à la date indiquée et toute republication postérieure ou égale à cette date
Enedis	Samedi 29/06/2024	Samedi 30/12/2023
GreenAlp	01/01/2025	01/01/2025